

CHAMBRE DES METIERS

La chambre des métiers est un établissement public datant de 1924. Elle défend les intérêts de plus de 4000 entreprises artisanales.

→ Formation continue

L'offre de formation comme outil de développement des compétences professionnelles est la suivante :

- Management, leadership et Gestion des Equipes,
- Ressources Humaines,
- Métier de la Formation
- Marketing, Vente et Gestion Commerciale
- Achat, Logistique et Commerce International
- Organisation et Secrétariat
- Communication
- Gestion Comptable et Financière
- Fiscalité
- Droit
- Sécurité, Santé et Environnement
- Développement Personnel
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Bureautique
- Langues

Contact :

Christiane HOFFMANN, christiane.hoffmann@cdm.lu, tél : 42 67 67 – 246

→ Formation professionnelle continue préparatoire au CATP = apprentissage artisanal

L'objectif est d'offrir aux personnes adultes une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquérir une formation professionnelle par la formation continue préparatoire au CATP. La formation comporte une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique est dispensée aux lycées techniques ou au Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC). La partie pratique est dispensée en milieu de travail ou au CNFPC complétée par des stages en entreprise.

Déroulement de la formation.

Il faut être âgé de 18 ans au moins à la date du 31 décembre de l'année de la 1^{ère} inscription, ne pas être sous contrat d'apprentissage et produire soit un certificat de réussite du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique soit un dossier jugé recevable par la commission consultative. Des épreuves de contrôle sont organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Contact:

- Dan SCHROEDERS, Daniel.SCHROEDER@cdm.lu, tél : 42 67 67-212,
- Jean-Marie DELOOS, Jean-Marie.DELOOS@cdm.lu, tél : 42 67 67 -206